

VILLE DE ROYAN

20mg + 10mg coupé  
L. 1. 19.

EXTRAIT DE LA DELIBERATION  
DE LA DELEGATION SPECIALE DE LA VILLE DE ROYAN

SEANCE DU 19 JANVIER 1959

**OBJET:**

Expropriation CHARTIER:  
Réglement de frais  
d'hypothèques

59 002

Le dix neuf janvier mil neuf cent cinquante neuf à  
seize heures,

Messieurs PERAUD Pierre - BICHON Roger - DUMONT René  
composant la délégation spéciale de la Ville de Royan  
se sont réunis pour examiner les différentes questions  
concernant la gestion municipale.

•  
•

La Délégation Spéciale de la Ville de Royan

VU l'état des salaires dus au Conservateur des  
Hypothèques de Marennes en date du 3 Décembre 1958, pour  
frais de publication de l'acte d'expropriation du 31 mai  
1958 transcrit le 29 Octobre 1958 concernant les immeubles  
CHARTIER .

DECIDE,

qu'il y a lieu de mandater à M. le Conservateur des  
Hypothèques de Marennes la somme de 5.490 francs ( cinq  
mille quatre cent quatre vingt dix francs.)

- que la dépense sera mandatée CH. XXXI - Dépenses imprévues

Fait et délibéré à ROYAN  
les mêmes jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre des délibérations  
MM. les Membres de la Délégation Spéciale,

Pour extrait conforme au registre,  
LE PRÉSIDENT  
de la délégation spéciale:



*[Signature]*  
P. PERAUD

Approuvé  
Rochefort-sur-Mer  
le 29 Janvier 1959  
Le Sous-Prefet  
Signé - Petit -



le 30 JANV 1959  
Pour le Président  
de la délégation spéciale  
LE DÉLÉGUÉ  
*[Signature]*